

Décision : QCRC04-00112

Numéro de référence : Q04-06410-0

Date de la décision : Le 14 juin 2004

Objet : ÉVALUATION D'UNE DEMANDE RELATIVE AU REGISTRE

Endroit : Québec

Date de l'audience: Le 8 juin 2004

Présent : LÉONCE GIRARD, avocat
Commissaire

Personnes visées :

9141-9465 QUÉBEC INC.
322, rang Ste-Marie
Dolbeau-Mistassini
(Québec)
G8L 5Z4

Demanderesse d'une inscription

0-Q-30034C-916-P

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
200, Chemin Sainte-Foy, 7e étage
Québec
(Québec)
G1R 5V5

Intervenante

La demanderesse, 9141-9465 Québec inc., représentée par madame Suzie Allard, s'est adressée à la Commission des transports du Québec, le 25 mai 2004, afin de s'inscrire au Registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds à titre de propriétaire de véhicules lourds.

C'est en vertu de la décision QCRC01-00089 que cette demande a été référée en audience publique.

Il convient d'observer que la présente demande a été entendue en même temps qu'une autre au même effet concernant la même demanderesse, mais représentée cependant par monsieur Denis Morin. La demanderesse était présente mais la signataire de la demande, madame Suzie Allard ne l'était pas.

Après examen de cette autre demande portant la référence Q04-06311-0 et le numéro de dossier 0-Q-30034C-905-P, la Commission a autorisé la demande d'inscription de 9141-9465 Québec inc.

La décision QCRC04-00111 rendue le 11 juin 2004 expose les motifs pour lesquels l'autorisation demandée est accordée.

En conséquence, la présente demande n'a plus d'objet et doit être refusée.

POUR CES RAISONS, la Commission:

- REFUSE la présente demande d'inscription présentée par 9141-9465 Québec inc. dans le dossier portant la référence Q04-06410-0 et le numéro de dossier 0-Q-30034C-916-P.

LÉONCE GIRARD
Commissaire